

**Liste des délibérations de la séance du 22 mars 2023 :**

- Délibération n° 25 : autorisation à signer une convention relative aux conditions de répartition en matière de conservation, d'entretien et d'exploitation du domaine public routier départemental sur le territoire de la commune de mayran.
- Délibération n° 26 : projet de réhabilitation du multiple rural remplacement de la chaudière gaz par un système de pompe à chaleur alimentée par géothermie - plan de financement et calendrier des travaux (précision sur aide de l'ADEME et de la REGION)